



Situé en Bourgogne, à proximité immédiate de Paris, riche de ses deux agglomérations, d'un terroir prestigieux et d'une ruralité sereine et innovante, le Département de l'Yonne est une collectivité dynamique, dotée d'un projet de mandat ambitieux, moderne et responsable sur le plan humain et sociétal. Collectivité repère pour les habitants, les communes et l'ensemble des partenaires institutionnels, le Département est une collectivité de proximité, de solidarité, porteuse d'une ambition forte pour son territoire.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE RECRUTE

UNE SAGE FEMME TERRITORIALE EN PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (H/F)

Catégorie : A

Filière : Médico-Sociale

Cadre d'emplois : Sage-femme

Pôle :

Direction : Protection maternelle infantile

MISSIONS GÉNÉRALES :

Mettre en œuvre, sur le secteur géographique de la Direction Territoriale des Solidarités (DTS), les actions de prévention prénatale selon la législation et les orientations du Conseil Départemental de l'Yonne, pour lutter contre la morbidité et la mortalité materno-infantile.

La sage-femme de PMI, grâce aux actions spécifiques de prévention prénatale et postnatale, concourt au suivi de grossesse dans une approche globale médico-psycho-sociale et environnementale ; elle participe au repérage précoce des troubles du développement du nouveau-né.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- **Suivi prénatal et postnatal précoce :**
- ✓ Assurer le suivi des femmes enceintes à domicile ou en permanence, plus spécialement pour des grossesses présentant des risques médicaux et/ou psychosociaux en lien avec les partenaires (gynéco-obstétriciens, sage-femme libérale, CPP, maternités) et équipes du CD89
 - ✓ Effectuer des consultations prénatales
 - ✓ Accompagner les femmes enceintes et/ou les orienter auprès d'autres organismes médico-sociaux (maternités, centres périnataux de proximité, centre médico-psychologique)
 - ✓ Effectuer des actions de prévention en périnatalité : soutien à la parentalité pendant et juste après la grossesse, promotion de l'allaitement
- ✓ Développer des entretiens prénatals précoces – (EPP) pour atteindre les objectifs nationaux de la contractualisation Stratégie Nationale de Prévention et Protection de l'Enfance
- ✓ Organiser et animer des séances d'information et de préparation à la naissance
- ✓ Maintenir le partenariat avec les acteurs de santé périnatale, participer aux staff maternité gynéco / psy
- ✓ Mettre en place des aides ménagères dans le cadre de grossesses pathologiques et préparer la mise en place des plans « cigogne » (aides aux naissances multiples) et réaliser les liens avec la puéricultrice et le cadre de PMI pour le post-natal
- ✓ Selon la loi du 1^{er} juillet 2022, proposer des entretiens post-nataux entre 4 et 8 semaines après l'accouchement pour repérer les premiers signes de dépression du post-partum et évaluer les éventuels besoins de la femme et/ou du couple en termes d'accompagnement
- ✓ **Activité au centre de santé sexuelle**
- ✓ Organiser et assurer les consultations de prévention précoce et d'information autour de la santé

sexuelle au sein des centres de santé sexuelle ou en établissements scolaires : moyens de contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées, respect des corps, rappels anatomiques et physiologiques, questions autour du genre et de l'orientation sexuelle

- ✓ **Activité administrative**
- ✓ Gérer et suivre l'activité Horus liée aux grossesses et au centre de santé sexuelle
- ✓ Participer à la rédaction des écrits de protection de l'enfance dans un travail collaboratif avec le cadre de PMI et le cadre Enfance
- ✓ Renseigner les consultations médicales ou en centre de santé sexuelle sur le logiciel Horus

COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- ✓ Savoir mener des entretiens
- ✓ Respecter le code de déontologie
- ✓ Disposer de qualités rédactionnelles
- ✓ Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- ✓ Maîtriser les outils informatiques (logiciel métier Horus, messagerie professionnelle, libre office)

SAVOIRS :

- ✓ Connaissances et maîtrise du métier de sage-femme, acquises par le diplôme d'État
- ✓ Connaissances des pratiques hospitalières
- ✓ Mise à jour régulière des connaissances médicales et de la législation notamment en matière de prévention et d'accompagnement à la parentalité
- ✓ Connaissance du réseau de partenaires du secteur, du département ou des départements limitrophes
- ✓ Connaissance de l'organisation et du fonctionnement du Pôle des Solidarités Départementales au sein du Conseil départemental de l'Yonne

SAVOIR-ÊTRE :

- ✓ Ecoute, empathie neutre et bienveillante,
- ✓ Devoir de réserve,
- ✓ Sens du travail en équipe et partenarial,
- ✓ Réactivité, adaptabilité, disponibilité,
- ✓ Compétences organisationnelles, autonomie dans sa mission
- ✓ Capacité à rendre compte de son activité au supérieur hiérarchique
- ✓ Travail en lien fonctionnel avec le cadre PMI, le service social et les autres services du Pôle des Solidarités Départementales au sein de la DTS

DIPLÔMES :

Diplôme d'État de sage-femme

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

UTS Auxerrois – UTS Avallonnais

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Direction des Ressources Humaines
16/18 bd de la Marne
89089 AUXERRE Cedex

Contact :

Léa BONHOMME
Responsable de service
Service Recrutement
Direction des Ressources Humaines
Mél : recrutement@yonne.fr
Tél : 03.86.72.85.71